



Fiche action 25

Accompagnement à la parentalité

Intitulé de l'action :

Programme national "La santé de votre enfant" (Harmonie Mutuelle)

Harmonie Mutuelle, au travers de sa direction Prévention promotion de la santé

1) Quel est votre secteur d'intervention ? *Plusieurs réponses possibles*

- | | |
|---|--|
| 1 <input type="checkbox"/> Petite enfance | 7 <input type="checkbox"/> Education |
| 2 <input type="checkbox"/> Périnatalité | 8 <input type="checkbox"/> Habitat |
| 3 <input checked="" type="checkbox"/> Promotion de la santé | 9 <input type="checkbox"/> Culture, loisirs |
| 4 <input type="checkbox"/> Prévention médicalisée, soins de santé | 10 <input type="checkbox"/> Emploi |
| 5 <input type="checkbox"/> Accompagnement social, accès aux droits, insertion sociale | 11 <input type="checkbox"/> Justice |
| 6 <input type="checkbox"/> Médico-social | 12 <input checked="" type="checkbox"/> Autre, précisez : Mutuelle Santé |

2) Qui porte(nt) l'action ? *Plusieurs réponses possibles*

- | | |
|---|---|
| 1 <input type="checkbox"/> Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) | 16 <input type="checkbox"/> Centre communal ou intercommunal d'action sociale (CCAS/CIAS) |
| 2 <input type="checkbox"/> Réseau de santé (périnatalité, coordination de la prise en charge, etc.) | 17 <input type="checkbox"/> Service de santé publique d'une collectivité territoriale ou d'un EPCI |
| 3 <input type="checkbox"/> Relais assistantes maternelles (RAM) | 18 <input type="checkbox"/> Agence publique ou service de l'Etat, déconcentré ou central |
| 4 <input type="checkbox"/> Centre de santé (associatif, municipal, mutualiste) | 19 <input type="checkbox"/> Organisation (association, fondation, collectif, organisme mutualiste...), précisez :
<input type="checkbox"/> spécialisée dans l'accompagnement à la parentalité (ex : Ecole des parents, etc.)
<input type="checkbox"/> de familles (ex : Udaf, Familles rurales, etc.)
<input type="checkbox"/> spécialisée en santé publique (promotion de la santé, prévention, éducation pour la santé, etc.)
<input type="checkbox"/> spécialisée dans l'accompagnement social (lien social, médiation, droits sociaux, etc.)
<input type="checkbox"/> de patients ou d'usagers (collectif d'habitants, conseil de quartier, association de patients, etc.) |
| 5 <input type="checkbox"/> Etablissement de santé | 20 <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____ |
| 6 <input type="checkbox"/> Etablissement médico-social | |
| 7 <input type="checkbox"/> Centre social ou socio-culturel (associatif, municipal) | |
| 8 <input type="checkbox"/> Etablissement d'accueil de jeunes enfants | |
| 9 <input type="checkbox"/> Etablissement scolaire | |
| 10 <input type="checkbox"/> Structure d'hébergement (centre maternel, centre parental, CHRS, etc.) | |
| 11 <input type="checkbox"/> Structure d'insertion | |
| 12 <input type="checkbox"/> Caisse d'allocations familiales (CAF) | |
| 13 <input type="checkbox"/> Assurance maladie | |
| 14 <input checked="" type="checkbox"/> Organisme complémentaire | |
| 15 <input type="checkbox"/> Protection maternelle et infantile (PMI) | |

Précisez le(s) nom(s) de(s) structure(s) porteuse(s) de l'action :

Harmonie Mutuelle, au travers de sa direction Prévention promotion de la santé

3) L'action relève-t-elle de l'un des dispositifs suivants ? *Plusieurs réponses possibles*

- | | |
|---|---|
| 1 <input type="checkbox"/> Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) | 7 <input type="checkbox"/> Programme régional de santé (PRS) |
| 2 <input type="checkbox"/> Lieu d'accueil enfants - parents (LAEP) | 8 <input type="checkbox"/> Atelier Santé Ville (ASV) |
| 3 <input type="checkbox"/> Point information famille (PIF) | 9 <input type="checkbox"/> Contrat local de santé (CLS) |
| 4 <input type="checkbox"/> Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) | 10 <input checked="" type="checkbox"/> Ne relève pas d'un dispositif |
| 5 <input type="checkbox"/> Programme de réussite éducative (PRE) | 11 <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| 6 <input type="checkbox"/> Ecole ouverte | 12 <input type="checkbox"/> Autre dispositif, précisez : _____ |

4) Qui a été à l'initiative de l'action ? *Plusieurs réponses possibles*

- 1 Public (parents, familles, etc.)
- 2 Acteurs de terrain en contact avec le public
- 3 Structure ou institution gestionnaire
- 4 Institution politique (Etat)
- 5 Institution politique (collectivité territoriale)
- 6 Ne sait pas
- 7 **Autres, précisez : Elus de la mutuelle (représentants des adhérents, élus parmi les adhérents)**

Vous pouvez joindre en complément les éléments de diagnostic.

5) Quels sont les objectifs de l'action ? *Précisez les objectifs et les effets attendus*

Promouvoir la santé des adhérents (enfants de la naissance à 6 ans) ; accompagner les parents adhérents sur le champ de la santé et de la parentalité pendant les 6 premières années de vie de leur enfant pour l'aider à bien grandir.

6) Quels sont les publics visés ? *Plusieurs réponses possibles*

- 1 Futurs parents
- 2 **Tous parents, quelle que soit la situation familiale**
- 3 Parents « ados » (très jeunes parents)
- 4 Pères exclusivement
- 5 Mères exclusivement
- 6 **Enfants, précisez l'âge : De 0 à 6 ans**
- 7 Professionnels, précisez : _____
- 8 Autres, précisez : _____

Précisez si l'action s'adresse à des publics qui sont dans des situations particulières de vulnérabilité, précisez les situations :

Actions ouvertes aux bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle, de l'Aide à la Complémentaire Santé et aux personnes sous tutelle de l'UDAF

7) Quels sont les sujets ou thématiques que vous abordez au cours de l'action ?

Devenir parents (grossesse et préparation de l'arrivée de l'enfant) - Bien grandir (éveil de l'enfant, éducation, psychologie) - Alimentation - Hygiène bucco-dentaire - Vue, audition, langage - Prévention des accidents de la vie courante et gestes de premiers secours à l'enfant

8) Quelles sont les modalités de réalisation de cette action ? *Quelles activités menez-vous ? Plusieurs réponses possibles.*

- 1 **Accueil, écoute, information**
- 2 Activités favorisant le lien enfant-parent
- 3 Activités favorisant le lien social et la citoyenneté
- 4 Activités favorisant l'accès aux droits sociaux et/ou l'insertion
- 5 Activités socio-culturelles pour les parents et les enfants
- 6 **Accompagnement du quotidien (organisation, budget, etc.)**
- 7 Aide ponctuelle à la garde / mode d'accueil
- 8 Accompagnement à la scolarité
- 9 **Accompagnement psychologique**
- 10 Médiation
- 11 Aide juridique
- 12 **Activités de prévention et/ou de soins**
- 13 Coordination, mise en réseau de professionnels
- 14 Formation de professionnels
- 15 Actions de plaidoyer
- 16 Autres, précisez : _____

Précisez votre réponse sur les activités menées : Triptyque de présentation du programme « La santé de votre enfant » joint

Vous pouvez joindre en complément le rapport complet d'activités.

<http://www.sfsp.fr/activites/parentalite/doc/triptyquepresentation.pdf>

17) Selon vous, les conditions sont-elles favorables pour que l'action soit accessible au public (familles, parents et/ou enfants) ?

- | | | | |
|--|--|--------------------------------|--|
| - Géographiquement | 1 <input checked="" type="checkbox"/> Oui | 2 <input type="checkbox"/> Non | 3 <input type="checkbox"/> Partiellement |
| - Culturellement | 1 <input type="checkbox"/> Oui | 2 <input type="checkbox"/> Non | 3 <input checked="" type="checkbox"/> Partiellement |
| - Physiquement
<small>(pour les personnes en situation de handicap, horaires, etc.)</small> | 1 <input type="checkbox"/> Oui | 2 <input type="checkbox"/> Non | 3 <input checked="" type="checkbox"/> Partiellement |
| - Economiquement | 1 <input checked="" type="checkbox"/> Oui | 2 <input type="checkbox"/> Non | 3 <input type="checkbox"/> Partiellement |

Précisez votre réponse sur les conditions d'accessibilité : Actions sur tout le territoire français, horaires adaptés à la disponibilité d'un grand nombre de parents (soirées, week-ends, sur la pause déjeuner), gratuité des actions et services du programme, des actions accessibles en majorité à des personnes en situation de handicap. Il est à noter que certaines salles extérieures ne sont pas toujours accessibles cependant. Concernant la dispensation d'action en milieu rural, ce n'est pas un critère premier, étant donné les difficultés de remplissage. Le but étant d'être proche du plus grand nombre d'adhérents. Les adhérents viennent par leur propre moyen, et il y a une mise à disposition d'un service à distance pour les plus éloignés.

Invitation par courrier avec du texte pour des personnes ayant des difficultés de lecture et avec la langue française. Optimisation possible et chantier en cours. Accessibilité générale investie l'année prochaine notamment pour le site internet. Repères refondus dans leur format et contenu avec notamment de l'illustration avec un versant moins santé physique mais plus développement éveil et parentalité.

Les actions sont réservées aux adhérents.

18) Le public bénéficiaire a-t-il participé ? *Plusieurs réponses possibles*

	Familles, parents, enfants	Professionnels (bénéficiaires)
1. A l'initiative du projet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. A la définition des priorités de cette action	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. A la conception de cette action	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. A la mise en œuvre des activités de cette action (animation)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. A l'évaluation de cette action	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Pas de participation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>


Précisez votre réponse sur la participation : Tables rondes de parents pour explorer les attentes et faire réagir par rapport à des propositions d'actions, des échanges des parents entre eux lors de certaines actions (Rendez-vous des parents), évaluation systématique par questionnaire, enquête de satisfaction (déc.2012) par téléphone auprès d'environ 400 parents bénéficiaires du programme « La santé de votre enfant ».

19) L'action nécessite-t-elle une formation spécifique des acteurs ? *Précisez les thèmes de formation*

Formation initiale des professionnels de santé et de la petite enfance, professionnels formés aux gestes de premiers secours à l'enfant

20) Dans quel(s) secteur(s) interviennent les partenaires impliqués dans l'action ? *Plusieurs réponses possibles*

- | | |
|---|--|
| 1 <input checked="" type="checkbox"/> Petite enfance | 7 <input checked="" type="checkbox"/> Education |
| 2 <input type="checkbox"/> Périnatalité | 8 <input type="checkbox"/> Habitat |
| 3 <input checked="" type="checkbox"/> Promotion de la santé | 9 <input type="checkbox"/> Culture, loisirs |
| 4 <input checked="" type="checkbox"/> Prévention médicalisée, soins de santé | 10 <input type="checkbox"/> Emploi |
| 5 <input type="checkbox"/> Accompagnement social, accès aux droits, insertion sociale | 11 <input type="checkbox"/> Justice |
| 6 <input type="checkbox"/> Médico-social | 12 <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____ |



Précisez le type de structures partenaires : Ecoles des parents et des éducateurs, organismes de formation aux premiers secours dont la Croix-Rouge française et l'Union Nationale des Sauveteurs Secouristes (UNASS), Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD)

21) Comment l'action est-elle financée ? *Plusieurs réponses possibles*

Certaines dénominations des structures évoquées ci-dessous sont en cours d'évolution.

1 **Fonds propres, moyens propres à la structure**

2 Ministère, précisez la direction concernée (Santé, Social, Famille, Education nationale, Ville...) : _____

3 Agence régionale de santé (ARS)

4 Direction régionale de la jeunesse et de la cohésion sociale

5 Direction des services départementaux de l'Education nationale (Inspection académique)

6 Conseil régional

7 Conseil général

8 Communauté urbaine, communauté de communes, etc.

9 Commune

10 Centre communal ou intercommunal d'action sociale

11 Institut national d'éducation et de promotion pour la santé (INPES)

12 Commissariat général à l'Egalité des territoires (ACSé)

13 Caisse nationale des allocations familiales

14 Caisse départementale des allocations familiales

15 Assurance maladie

16 Organismes complémentaires

17 Fondations, associations

18 Entreprises

19 Bénévolat

20 Ne sait pas

21 Autre, précisez : _____

22) Une évaluation de l'action est-elle menée ou prévue ?

1 Prévüe

2 En cours

3 **Finalisée**

4 Non prévue

23) L'évaluation est-elle menée ? *Plusieurs réponses possibles (auto-évaluation et évaluation externe)*

1 Sans objet (pas d'évaluation menée)

2 Ne sait pas

3 Par une auto-évaluation

4 Par une évaluation externe, précisez : **Evaluation à l'issue de chaque action par des questionnaires exploités par une structure externe, enquête de satisfaction déc.2012 confiée à une structure externe à la mutuelle, évaluation prévue pour les actions à venir et nouvelle enquête de satisfaction et de besoins en 2015**

24) Si l'évaluation a été réalisée, quels sont les résultats de l'action ? *Précisez les indicateurs utilisés.*

Vous pouvez joindre en complément le rapport complet d'évaluation.

Sur les ateliers Rendez-vous des parents en 2014 (base 372 répondants) : 98% des participants sont très satisfaits (51%) ou satisfaits (47%) de ces ateliers ; 98% recommanderaient cette action à un de leurs proches ou amis.

Sur les ateliers Initiation premiers secours à l'enfant en 2014 (base 1323 répondants) : 100% des participants sont très satisfaits (74%) ou satisfaits (26%) de ces ateliers et 100% recommanderaient cette action à un de leurs proches ou amis.



25) Qu'une évaluation ait été réalisée ou non, quels sont les facteurs qui ont facilité l'action ?
Précisez votre réponse

que ce soit au niveau de sa conception, de sa mise en œuvre, de son évaluation, de sa pérennisation, etc.

- Mobilisation des adhérents et financements propres ont facilité sa pérennisation.
- Mobilisation et engagement des élus de la mutuelle (représentants des adhérents), ce sont des personnes proches de la retraite, donc investies et à qui on fait beaucoup appel, car les salariés ne peuvent pas être mobilisés tout le temps, notamment en soirée. Les élus vont donc aux ateliers pour gérer la partie logistique et l'accueil.
- Le relais des initiatives est un levier. Il y a un partenariat national qui coordonne les actions dans toute la France. Action commune à Marseille, à Paris... Car si l'action est différente, pas de possibilité de communication nationale donc toutes les actions d'initiatives locales font partie d'un autre cadre.
- Mobilisation des équipes prévention et promotion de la santé pour la mise en œuvre.

26) Qu'une évaluation ait été réalisée ou non, quels sont les freins et les difficultés qui ont limité l'action ? Précisez votre réponse

que ce soit au niveau de sa conception, de sa mise en œuvre, de son évaluation, de sa pérennisation, etc.

Le temps hommes disponible limite la mise en œuvre. La législation est en train de changer, ce qui fait que l'enveloppe budgétaire va changer également. Etant donné que davantage de contrats seront faits au niveau de l'entreprise, les actions devront davantage se concentrer en collectif au sein des entreprises plutôt qu'en individuel et privé. Les rendez-vous santé se verront donc diminuer afin de garder une partie des moyens pour d'autres actions en entreprise.

27) Au regard des exemples ci-dessous, dans quelle(s) stratégie(s) de promotion de la santé votre action semble-t-elle s'inscrire ? Plusieurs réponses possibles

Les exemples d'actions cités ci-dessous ne sont pas exhaustifs. Ils sont issus du guide INPES « Promouvoir la santé dès la petite enfance, accompagner la parentalité », p.77, 2013.

1 Créer des milieux de vie favorables pour les parents et les jeunes enfants

- Accueillir la diversité dans tous les milieux de vie des enfants
- Permettre une adaptation des horaires en structure d'accueil collectif et familial en tenant compte des besoins liés aux horaires atypiques
- Organiser la participation des parents et formaliser les échanges d'informations entre parents et professionnels dans les lieux de vie des enfants
- Promouvoir l'égalité entre les filles/femmes et les garçons/hommes
- Appliquer la charte Parentalité en entreprise
- Etc.

2 Développer et renforcer les compétences parentales

- Accompagner les adultes en position parentale en proposant des rencontres individuelles (visites à domicile ou rdv au sein d'une structure)
- Susciter les échanges entre adultes en position parentale en proposant des rencontres collectives autour d'un thème ou d'une question
- Proposer des ateliers, formations pour soutenir l'acquisition de compétences des adultes en position parentale
- Diffuser de l'information claire et accessible à tous les adultes en position parentale
- Etc.

3 Renforcer l'action communautaire en faveur des parents et des jeunes enfants

- Développer les structures d'accueil sur les territoires où elles sont insuffisantes
- Développer les lieux d'accueil des parents : café des parents, lieux d'accueil enfants-parents, ateliers sociolinguistiques, etc.
- Communiquer sur l'offre des services à destination des familles (articles, publicités, invitations, etc.)
- Mobiliser la société civile pour faire évoluer les normes (conférences-débats, manifestations culturelles, université des parents, etc.)
- Faciliter l'accès au matériel de puériculture spécifique (création d'handi-puériculthèques pour le prêt de matériel adapté aux situations de handicap des parents, etc.)
- Etc.
-

4 Réorienter les services d'accueil et d'accompagnement des parents

- S'appuyer sur le rôle pivot des services de PMI
- Investir dans la formation initiale et continue des intervenants (professionnels salariés ou bénévoles)
- Développer les compétences des intervenants facilitant la mise en place de collaborations avec les adultes en position parentale
- Etc.

5 Élaborer des politiques pour la santé des parents et des jeunes enfants

- Prendre en considération les besoins des jeunes enfants et de leurs familles dans le projet enfance des villes, dans les CLS, dans les CUCS, dans le contrat enfance jeunesse des CAF, dans le schéma départemental et de la famille, dans le programme régional de santé, etc.
- Développer et soutenir les politiques d'accueil de la petite enfance répondant aux besoins et aux attentes des adultes en position parentale
- Promouvoir et soutenir la recherche, la formation et l'enseignement sur la promotion de la santé de la petite enfance
- Développer et soutenir les pratiques en réseau (REAAP, RAM, réseaux périnataux...)
- Etc.

Commentaires :

Stratégie 2 : Développer et renforcer les compétences parentales ; Dans le cadre du programme La Santé de votre enfant, des Rendez-vous des parents sont proposés, ces rencontres-débats offrent la possibilité aux parents d'échanger entre eux sur un thème de parentalité (autorité parentale, caprices et colères : comment les gérer, comportements agressifs de l'enfant, rivalités et jalousies entre enfants, etc.) en présence d'un psychologue ou éducateur de jeune enfant du réseau des Ecoles des Parents et des Educateurs ; **Stratégie 4 : Réorienter les services d'accueil et d'accompagnement des parents ;** Les Repères santé adressés par mail aux bénéficiaires du programme La Santé de votre enfant valorisent les dispositifs publics existants comme par exemple les visites obligatoires de la PMI ; **Stratégie 5 : Élaborer des politiques pour la santé des parents et des jeunes enfants ;** Dans le cadre du programme La Santé de votre enfant, Harmonie Mutuelle propose une consultation de prévention bucco-dentaire qu'elle finance, qui a fait l'objet d'un protocole avec le concours de la Confédération Nationale de Syndicats Dentaires (CNSD) et l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD), à destination des enfants adhérents de 3 ans (consultation Objectif Zéro Carie), complétant ainsi le dispositif public MT'Dents de l'Assurance Maladie qui s'adresse aux enfants à partir de 6 ans.

28) Selon vous, quels sont les effets de cette action sur la santé des enfants ou de celle des parents ?

Réassurance des parents, amélioration des connaissances et aptitudes des parents pour une santé des enfants préservée (équilibre alimentaire, hygiène buccodentaire, développement, éveil/bien-être, prévention des accidents de la vie courante, prévention des troubles sensoriels)

29) D'une façon générale, pensez-vous que cette action a un effet sur la réduction des inégalités sociales de santé ?

- 1 Favorable
2 Mitigé, nuancé
3 Négatif
4 Pas d'effet
5 Ne sait pas

Précisez votre réponse sur les effets perçus de l'action sur la réduction des ISS :

Démarche proposition de service gratuit, qui permet aux adhérents de ne pas avancer de frais. Population vulnérable difficile à mobiliser donc on ne sait pas leur mobilisation finalement. Difficulté aussi liée à l'éthique.

30) Selon vous, cette action pourrait-elle être transférée dans un autre contexte (territoire, public, etc.) ? Quelles seraient les conditions ? Précisez votre réponse

Programme évalué, en théorie transférable, mais étoffé dans son contenu, ce qui nécessite des moyens financiers et humains importants



De manière générale, éléments ou commentaires que vous souhaitez ajouter pour conclure cette fiche action :

dont liens utiles, documents, etc.

Plus d'informations sur le programme sur : www.lasantedevotreenfant.fr

Mots Clefs : accompagnement éducatif- parent- ateliers-information- éducation pour la santé